

**PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL  
DU 18 SEPTEMBRE 2024**

**Date de convocation : 12/09/2024**  
**Nombre de conseillers en exercice : 15**  
**Nombre de conseillers présents : 9**  
**Nombre votants : 11**

<b>Elus</b>	<b>Présences</b>	<b>Elus</b>	<b>Présences</b>
Jean-Marie DAVI	X	Gilles BARLET	X
Joël CHANEL	X	Magali PERNELET	Excusée Pouvoir à Bruno BOUILLOUX
Sophie CHAPUIS	X	Gwenaëlle GILLAUX	Excusée Pouvoir à Sabine RUY
Claude GUY	X	Fabienne FOURNEL	Excusée Pouvoir à Nicole ALLEGRINI
Sabine RUY	X	Roger FENET	Excusé
Nicole ALLEGRINI	X	Jean-Louis GENTET	X
Bruno BOUILLOUX	X	Emma GATINEAU	Absente
Frédéric CHARVET	Excusé Pouvoir à Jean-Marie DAVI		

Jean-Louis GENTET est désigné secrétaire de séance.

Le Maire précise qu'il a souhaité réunir ce Conseil Municipal en séance exceptionnelle pour valider l'entreprise qui réalisera les travaux sur le lotissement « En Bériat ».  
En effet dans la continuité des travaux d'assainissement, il est opportun de reprendre la voirie et les trottoirs. La mise en place du séparatif permet aujourd'hui de faire ces travaux.

### **Présentation des devis**

2 Devis et propositions ont été étudiés en commission voirie

**Délibération : 2023-06-04**

Suite à la présentation des deux devis et suite à l'étude réalisée en commission voirie,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de

**VALIDER** le devis de l'entreprise GUILLERMIN TP pour un montant de 85 000 € HT.  
Le plan présenté en annexe pourra être modifié en ce qui concerne le revêtement des différentes zones mais dans l'enveloppe validée par le conseil

Prochain conseil : 3 octobre 2024 à 20h

Séance levée à 19h15

**SIGNATURES**

Le Président de Séance  
Le Maire,

Le Secrétaire,